

Conseil de département SSMT
8 Septembre 2006 à 09h00
Salle F 3-2

Relevé de Décisions
Patrick Capolsini, Directeur SSMT

Présents :

J.M. Goursaud		F. Blache			
	P. Capolsini	M. Lachaize*			
P. Leyral	A. Bouhadeff			M. Rodiere*	
P. Bianchini	A. Gicquel	S. Soulet			
	L. Caillon		C. Lopes	N. Schmitt	
O. Clary					

* arrivée en cours de séance

Représentés :

Absent	Procuration à :
E. Ferard	F. Blache
S. Ballet	J.M. Goursaud
J. Chaumine	J.M. Goursaud
M. Schneider	L. Caillon

Excusés :

Marina Demoy-Schneider en cours.

Au total : 18 présents ou représentés.

Ordre du jour

Point 1 : Utilisation de poste d'enseignants-chercheurs vacants ou susceptibles d'être vacant

- Délégation de Nelly Schmitt se termine en fin d'année universitaire 2006-07. Elle demande le renouvellement pour deux ans de cette délégation. Question nominative ➔ vote à bulletins secrets après sortie de l'intéressée.

Etes-vous pour ou contre le prolongement de la délégation de Nelly Schmitt ? **Vote pour unanimité (15 votants)**

- Le SG vient de nous préciser que pour l'accueil d'un invité sur un poste vacant (C. Payri par exemple) celui-ci ne pourra avoir de salaire indexé que s'il est fonctionnaire d'état français ! Les candidats potentiels étaient déjà peu nombreux, ils se réduisent encore.
- Un seul candidat à la délégation sur le poste de C. Herbaut. Le CS/CA restreint sera saisi de cette candidature.
- Pour mémoire Jacques Savariau aura 65 ans au cours de l'année 2007, la DRH doit préciser quelles sont les conditions de départ à la retraite le concernant.
- Les prochains départs à la retraite (outre M. Lachaize et JP Bonnefoy) sont P. Leyral et, à plus long terme, JM Goursaud.

Information : Toutes les personnes de plus de 58 ans doivent fournir des documents afin de préparer leur dossier retraite.

Point 2 : Etudes des tableaux chiffrés sur les coûts des formations et les déficits d'enseignement

Distribution des tableaux récapitulatifs.

Arrivée de M. Rodière et M Lachaize.

De nombreuses demandes d'explications et de modifications sur les différents tableaux (au niveau des sections de rattachement, de la prise en compte du « Projet Pro », de la « licence pluri-disciplinaire » du « DEUG 1^{er} degrés »,

Globalement, ces tableaux sont jugés intéressants mais demandent à être explicités et/ou amendés pour refléter fidèlement la situation des uns et des autres.

Point 3 : Demande de création de poste d'enseignants-chercheurs

A la demande de Madame la Présidente, les départements sont invités à se prononcer de nouveau sur les demandes de création de poste au vu de la circulaire ministérielle arrivée cette semaine et demandant d'appuyer impérativement les demandes de création de postes sur des projets de recherche.

- Concernant le poste de SVT : la recherche en Biologie est en démarrage d'activité avec une reconnaissance par un contrat de collaboration avec l'IFREMER et une probable demande d'équipe de recherche commune Chimie + Biologie dans le cadre du prochain plan quadriennal.
- Discussions orientées vers le point 4 de l'OJ avec les débouchés possibles d'une filière SVT ou d'une filière SP. Il est à peu près certain que le L3 de SVT n'ouvrira pas dans les deux ans qui viennent (avant fin de contrat 2004-2007). Des débouchés existent pour des étudiants « expatriés » en métropole aussi bien en SVT qu'en SP.
- Les mathématiciens ont un PRAG ayant passé sa thèse et étant qualifié à l'heure actuelle (Jean Chaumine) avec une aide constante de l'établissement (décharges de service en particulier). Jean Chaumine s'implique fortement dans la vie administrative de l'établissement et les charges en mathématiques sont importantes. Les mathématiciens pourraient bénéficier dès cette année d'une création de poste de MCF et « rendre » le poste de J. Savariau lors de son départ en retraite. Ce poste pourrait-il être publié « à l'article 2 » pour la promotion des PRAGs ? Dans cette optique ce poste pourrait être obtenu « hors quota » national. Possibilité à creuser, à voir avec la Direction ! La question d'un PRCE en Informatique/Bureautique est de nouveau posée en sachant que les chances d'obtenir un poste PRCE ou PRAG sont probablement très limitées.

Classement des demandes : La chimie est classée en dernier par tous, la SVT accepte de ne pas figurer en position 1 → 4 classements (**A** :Info, Maths, SVT, Chimie **B** : Maths, Info, SVT, , Chimie **C** : Info, SVT, Maths, Chimie et **D** :Maths, SVT, Info, Chimie) différents sont proposés et mis au vote à bulletins secrets. 17 votants. Résultat : 3 A, **7 B**, 6 C, 1 B

1. MCF Mathématiques
2. MCF Informatique
3. MCF SVT
4. MCF Chimie

Point 4 : Carte des formations proposées par le département pour le prochaine plan quadriennal

Distribution d'un document de deux pages résumant ce que pourraient être les grandes lignes de cette carte de formation SSMT. Longues discussions sur le document distribué. Tout le monde est conscient des limites financières de l'établissement en particulier en créant de nouvelles mention et/ou parcours. Néanmoins la fermeture de mentions complètes pourrait entraîner des sous-services pour certains collègues et ne seraient donc pas une mesure d'économie. D'autre part, il semble illusoire de vouloir mettre en place un laboratoire de Biologie marine sans avoir des enseignements de Biologie (l'option MASTER de Biologie marine semble utopique pour ce plan quadriennal).

Décisions prises (voir détails sur document annexé) :

- Proposer 4 licences disciplinaires complètes (L1 à L3) : Mathématiques, Sciences Physiques, Informatique, Sciences de la Vie et de la Terre
- Economiser des heures d'enseignement :
 - sur la LP TechniCom (passage en formation à distance complète)
 - en réduisant le volume des enseignements à 250 heures maxi par étudiant et par semestre
 - en limitant les options (qui de toute façon n'ouvrent pas !)
 - en proposant des parcours sans « passerelle »
 - en démarrant peut-être les parcours au niveau du S3 et non du S2 en mention MI
- Proposer des modules de pre-prof. et/ou des UECG en L3 pour assurer une meilleure préparation au concours de Professeur des Ecoles (PE).
- JM Goursaud souhaite plancher, avec tous les collègues intéressés, sur une proposition de licence orientée PE démarrant dès le S3 probablement.

Point 5 : Recrutement de vacataires

Tableau adopté.

Point 6 : Informations diverses :

- Photographie et film des membres du département présents pour le CDROM
- Poste de technicien de Biologie : parution dans les journaux ce vendredi, Samedi et lundi et transmission au SEFI. La date limite de dépôt des dossiers est inchangée au 15/09/06.

Séance levée à 12h10.